

Ecrit par Mireille Hurlin le 16 juillet 2025

L'Aire des gens du voyage de Courtine modernisée pour 2,5M€



Le Grand Avignon a repris, en régie directe, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage en Vaucluse, en janvier 2023. C'est ainsi que les aires de Courtine à Avignon et de Bonpas à Avignon-Montfavet ont été revues. Une stratégie durable et globale envers ces citoyens nomades conçue pour une approche réglementaire respectueuse des besoins des familles et dans le respect du schéma départemental. Les droits d'emplacement, les factures d'eau et d'électricité sont totalement recouvrées.

L'Aire des gens du voyage de Courtine, à Avignon, a rouvert le 1^{er} juillet 2025 pour accueillir, actuellement, une dizaine de familles. Pour mémoire, l'aire avait été construite en 1982 et fermée en 2020 pour être entièrement revue et rebâtie, dans le cadre du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de Vaucluse, avec pour interlocutrice privilégiée, [Nelly Debart](#), présidente de l'[ANGVC](#), association nationale des gens du voyage citoyens.

Dans le détail

L'aire des gens du voyage de Courtine propose une loge de gardien de 50m², 24 emplacements de 200m², soit 48 places dont 5 dévolues aux personnes à mobilité réduite sur 208m². Chaque emplacement est équipé d'une douche, de deux WC, d'un espace buanderie et d'un local technique partagé entre deux

Ecrit par Mireille Hurlin le 16 juillet 2025

emplacements. Toutes les installations ont été conçues à partir de containers maritimes. Au chapitre paysager, les arbres existants ont été conservés et d'autres devraient être bientôt plantés tandis qu'une large surface a été désimperméabilisée.

A l'ère du numérique

Conformément à la réglementation, il n'y a pas de réservation d'espaces cependant, pour y séjourner, il est nécessaire d'entrer en contact avec [le Grand Avignon](#). La consommation d'eau et d'électricité se fait en prépaiement, via internet, et permet aux usagers de suivre, en temps réel, leur consommation d'eau et d'électricité, notamment depuis leur smartphone.

Combien ça coûte ?

Le Grand Avignon demande 90€ de caution ; 3,20€ par jour pour l'occupation de l'emplacement ; 2,80€ par m³ d'eau utilisée et 0,14€/kWh pour l'électricité. Les séjours sont limités à 3 mois renouvelables sur dérogation.



Ecrit par Mireille Hurlin le 16 juillet 2025

Copyright Fleur Sitruk Comunication Grand Avignon

Les travaux

Les travaux d'un montant de 2,5M€ ont été financés à hauteur de 2,3M€ par le Grand Avignon et 191 462€ par l'Agence de l'eau. Le Département de Vaucluse, quant à lui, participe aux frais de fonctionnement à hauteur de 35 000€ et sur l'ensemble des aires vauclusiennes gérées par le Grand Avignon.

L'aire de grand passage de Bonpas améliorée

L'aire de grand passage de Bonpas, à Avignon-Montfavet, inaugurée en juillet 2022 par le Grand Avignon, propose un accueil temporaire aux grands groupes de gens du voyage -jusqu'à 150 caravanes- principalement l'été ou lors de rassemblements religieux.

Accès payant, réglementé et soumis à autorisation

Suite aux travaux de l'échangeur de Bonpas, l'entrée de l'aire a été déplacée en juin dernier. Le lieu arbore désormais une petite place centrale en concassé pour améliorer la circulation, et la plateforme de récupération des eaux usagées a été revue. L'aire est équipée de bornes d'eau, d'électricité, d'un système de gestion des déchets, d'une fosse de récupération des eaux usées et des toilettes chimiques. Son accès est réglementé, payant et soumis à autorisation préalable.

Remise en ordre

Cette remise en ordre des aires d'accueil des gens du voyage a été bien reçue comme en témoignent les retours positifs qu'en a eu la Préfecture de Vaucluse, les Services de l'Etat et des associations dont l'Association nationale des gens du voyage citoyens. «Notre territoire est régulièrement cité en exemple dans les instances départementales, a indiqué Joël Guin, président du Grand Avignon, pour le respect et l'anticipation des objectifs du [Schéma d'accueil et d'habitat des gens du voyage](#), ainsi que pour la concertation engagée avec les représentants des usagers dans la conception et la gestion des aires.»

Ecrit par Mireille Hurlin le 16 juillet 2025



Copyright Fleur Sitruk Communication. Parmi les élus présents, Joël Guin président du Grand Avignon et Lucien Stanzione, sénateur de Vaucluse